



HIGH LEVEL EUROPEAN SEMINAR

PREVENTING ABORTION IN EUROPE

Legal framework and social policies

22 juin 2017

Mot d'accueil

R.P. Olivier Poquillon, O.P.,
Secrétaire général de la *Commission des évêques de la communauté européenne*
(COMECE)

Bienvenue à toutes et à tous. Au nom des Conférences épiscopales de l'Union européenne, je suis heureux de vous accueillir ici, dans les locaux de la COMECE.

Nous accueillons aujourd'hui une initiative qui a été prise par l'*European Centre for Law and Justice* (ECLJ) de partager avec nous qui sommes habituellement au contact des institutions européennes, un certain nombre de bonnes pratiques en matière de prévention de l'interruption de grossesse. L'avortement, c'est un terme qui est extrêmement sensible aujourd'hui, en tout cas, nous savons qu'il est l'objet de campagnes et que dès qu'on touche à ce sujet, et bien, on aura l'attention sur nous. Cette attention sera parfois négative, parfois positive, mais elle sera toujours vive.

Il nous paraît important comme représentation de l'Église (c'est le rôle de la COMECE de représenter les conférences épiscopales auprès des institutions de l'Union européenne, non pas sur le plan diplomatique mais pour le dialogue éthique et politique), de rappeler que l'avortement est d'abord une réalité humaine. Il touche des femmes, des enfants, des pères ; il s'enracine en nous.

C'est une réalité humaine qui a des aspects sociaux, que vous aborderez cet après-midi, et qui a des aspects juridiques, que nous aborderons davantage ce matin. Ces aspects sociaux et juridiques ne sont pas étrangers à la question éthique. Ces aspects humains ne sont pas étrangers à la réalité juridique.

Si vous allez à Genève, au Palais des Nations vous verrez sur le mur de la *Council Chamber*, au cœur de cette institution, cette citation que vous avez sans doute déjà lue : « à son image il les créa, homme et femme, il les créa. » (Genèse, 1, 27).

C'est cela qui fonde notre conception des droits fondamentaux. C'est cela qui fonde notre conception de l'État de droit. C'est cela qui fonde notre conception de la vie en société. Nous ne voyons pas aujourd'hui de choc des civilisations, mais peut-être des clivages entre des anthropologies. Une anthropologie personnaliste, où la vie est reçue, transmise, partagée ; nous n'en sommes pas propriétaires mais dépositaires. Et les anthropologies plus individualistes, où la personne humaine est conçue comme un individu, le centre de son réseau social et de ses droits et devoirs.

Cela a une conséquence critique qui peut conduire à penser que si c'est bon pour moi, c'est bon pour tous.

Voilà les tensions que nous ressentons dans la société d'aujourd'hui. Vous allez amplement revenir là-dessus. Mais ces tensions anthropologiques de fond qui sous-tendent le débat vont avoir des conséquences pratiques.

Alors je me réjouis de cette initiative et au nom des conférences épiscopales de l'Union européenne, je suis heureux de vous accueillir. Je ne pourrai pas participer à l'ensemble de vos débats mais nous sommes ici avec vous. Nous avons des collaborateurs qui vont suivre ces discussions aujourd'hui. N'hésitez pas à vous adresser à nous. Et même si l'avortement n'est pas complètement premier pour l'Union européenne, nous sommes tous soucieux d'accompagner cette réalité humaine, ce drame humain que cela représente.

Alors je vous souhaite à tous une bonne réunion et je cède la parole à David Fieldsend.